

FAITS DIVERS - JUSTICE

La pirogue du droit revient sur le Maroni



Les participants sont, de gauche à droite, Jean Roustit (juriste CDAD), Nicolas Sakala-Tah (AAVIP), Vincent Ardisson (ADIL), Mustapha Khiter (avocat), Sonia Palou (avocate), Dominique Kufel (avocat), Sophie De Borggraef (conseillère à la Cour d'appel), Francisca Leger (déléguée Défenseur des droits), Thomas Vollot (juge administratif) et Stéphanie Arnal (représentante de Lexisnexis).

Après l'Oyapock en novembre, la pirogue du droit, un dispositif piloté par le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD), navigue sur le Maroni toute la semaine. Trois avocats et un juriste du CDAD

donneront des consultations juridiques. Des membres des associations d'aide aux victimes, d'aide au logement, une déléguée Défenseur des droits, une représentante du centre de formation juridique LexisNexis, sont aussi embarqués pour cette mission dans laquelle deux magistrats interviennent pour la première fois. « Je suis avec un collègue juge administratif et nous allons intervenir devant les personnels des mairies pour expliquer le fonctionnement des juridictions judiciaires et administratives, répondre à leurs questions, explique Sophie De Borggraef conseillère à la Cour d'appel de Cayenne. À titre personnel, je viens aussi pour faire une étude de terrain et récupérer des informations auprès de toutes les institutions dans les villes et villages dans l'optique de développer des audiences foraines : c'est-à-dire d'envoyer juges et greffiers pour tenir des audiences. »

Après Maripasoula hier, la pirogue du droit se rend aujourd'hui à l'antenne de la mairie de Talhuen de

8 heures à midi et de 14h30 à 18 heures, à Maripasoula. Mercredi, elle sera toute la journée à la mairie de Papaïchton et terminera sa mission d'accès au droit en se rendant à la mairie de Grand-Santi, jeudi toute la journée et vendredi matin.

Plus d'informations dans nos prochaines éditions.